

Paris, le 24/04/2024

Information à l'attention des médecins prescripteurs, pharmaciens hospitaliers et centrales d'achat

Objet : Modalités pratiques de l'arrêt de l'accès compassionnel RELYVRIO effectif le 31 mai 2024

Madame, Monsieur,

Suite aux échanges avec l'ANSM, FILSLAN et l'ARSLA, nous vous avions informé de l'arrêt progressif sous deux mois de l'accès compassionnel de RELYVRIO en France, soit le 31 mai 2024 comme indiqué par l'ANSM [sur son site Internet](#).

Nous vous informons des modalités pratiques détaillées ci-après qui s'appliqueront pour tous les patients actuellement sous traitement et qui disposent d'une autorisation d'accès compassionnel :

- La date limite de **commande (une boîte maximum par patient)** est le **25 avril** pour une **livraison au plus tard le 30 avril**.
- Les patients devront arrêter leur traitement **au plus tard le 31 mai**. Les sachets non utilisés pourront être retournés à la pharmacie hospitalière pour destruction.
- Les fiches d'arrêt de traitement doivent être complétées au plus tard le 31 mai, le protocole de recueil de données s'arrêtant à cette date. Tout événement indésirable devra ensuite être notifié à safety@amylyx.com.
- Nous encourageons les établissements n'ayant pas encore signé la convention de dédommagement au titre du recueil des données à le faire dès que possible.
- Les modalités de remboursement des boîtes commandées, non délivrées, non facturées à l'Assurance-Maladie et encore scellées, seront communiquées dans un second temps aux pharmacies hospitalières concernées.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sabbagh".

Constance Sabbagh
Directrice Générale